Entretien de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, dans le quotidien libanais "Ach Charq" du 29 novembre 2011, sur les relations franco-libanaises et la situation en Syrie.

2011-11-29

Q - Est-ce-que la France est inquiète de l'impact de la crise en Syrie sur le Liban ? Quel est le message que vous souhaitez transmettre aux responsables et au peuple libanais ?

R - La France a toujours, depuis sa création, défendu l'unité, l'indépendance et la souveraineté du Liban. Elle est attachée à ce que représente le Liban en termes de diversité, de vivre-ensemble et de pratique démocratique. Nous mesurons les inquiétudes des Libanais face au drame syrien. Dans le contexte régional actuel, le message de la France aux Libanais est clair : ils doivent, tous ensemble, privilégier le dialogue, l'unité nationale et la paix civile afin d'éviter d'importer dans le pays des querelles qui ne sont pas les leurs.

Q - Pourquoi le Liban ne figurait-il pas au programme de votre dernière tournée régionale ? Est-ce lié à la position du Liban sur la crise en Syrie et au financement du Tribunal international ?

R - Mon dernier déplacement dans la région était consacré à la Turquie et aux pays du Golfe. Il n'était pas prévu que je fasse escale au Proche-Orient. Mais je peux vous dire que je souhaite me rendre au Liban, un pays que j'ai déjà visité à plusieurs reprises et auquel je suis personnellement lié. Je l'ai dit au Premier ministre Nagib Mikati que j'avais rencontré le 1er septembre en marge de la conférence sur la Libye et je lui avais renouvelé l'importance du respect pour le Liban de ses engagements internationaux, notamment en ce qui concerne le Tribunal spécial pour le Liban. J'ai pris acte de la confirmation de l'engagement très ferme du Premier ministre à cet égard. Je voudrais vous redire combien la France est attachée à la relation très riche, ancienne et chaleureuse qu'elle entretient avec le Liban et les Libanais, au service de la stabilité du Liban, de son indépendance et son intégrité territoriale. La présence continue de la France au sein de la FINUL, depuis 1978, en porte témoignage.

Q - La France a parlé de la création de «corridors humanitaires» et considère le CNS comme un interlocuteur légitime. Ne croyez vous pas que la Syrie va considérer cela comme une ingérence dans les affaires intérieures ? Comment évaluez-vous la situation en Syrie ?

R - La protection de la population civile est une responsabilité de la communauté internationale. L'aggravation constante de la situation humanitaire sur le terrain en Syrie nous oblige à étudier les moyens d'un accès humanitaire aux populations. Cette préoccupation est partagée par le Ligue arabe et nous menons une réflexion sur ce sujet avec nos partenaires, notamment arabes et européens. Quant au Conseil national syrien, dont la France a salué la création et dont j'ai rencontré le président, M. Burhan Ghalioun, il incarne aujourd'hui les efforts en vue de la construction d'une opposition unie représentant l'ensemble des forces démocratiques syriennes. Il est pour nous un interlocuteur privilégié, comme il l'est pour nombre de nos partenaires et pour la Ligue arabe. Mais c'est au peuple syrien et aux acteurs politiques de la société syrienne qu'il revient de déterminer librement leur avenir en vue de la mise en place d'une Syrie démocratique respectueuse de tous ses citoyens, quelle que soit leur appartenance.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 1er décembre 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/183768-entretien-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europee